

REPUBLIQUE DU BENIN

MISSION DE DECENTRALISATION

PROGRAMME D'APPUI AU DEMARRAGE
DES COMMUNES

 AFRIQUE CONSEIL

**MONOGRAPHIE DE LA
COMMUNE DE SEGBANA**

Consultant

Gassi BANI

*Sous la supervision de M. Emmanuel GUIDIBI,
Directeur Général du Cabinet « Afrique Conseil »*

MAI 2006

**MONOGRAPHIE DE LA
COMMUNE DE SEGBANA**

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	I
SIGLES ET ABREVIATIONS	II
REMERCIEMENTS	IV
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF	2
1.1 CADRE PHYSIQUE	2
1.2 CADRE ADMINISTRATIF.....	3
CHAPITRE II POPULATION.....	4
2.1 ETAT DE LA POPULATION.....	4
2.2 MOUVEMENTS DE LA POPULATION	5
2.3 MENAGES	6
2.4 ETHNIES.....	6
2.5 RELIGIONS.....	6
2.6 HABITAT	7
CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE.....	8
3.1 POUVOIR POLITIQUE TRADITIONNEL	8
3.2 POUVOIR POLITIQUE MODERNE	8
3.3 SYSTEME DE PARENTE (LES DIFFERENTES FORMES DE MARIAGE)	8
3.4 PLACE DE LA FEMME DANS LA SOCIETE	8
CHAPITRE IV: ACTIVITES ECONOMIQUES.....	9
4.1 AGRICULTURE.....	9
4.2 ELEVAGE	14
4.3 LES UNITES ECONOMIQUES	17
4.4 EMPLOI	17
4.5 ENERGIE ET EAU	17
4.6 TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	18
4.7 COMMERCE	18
4.8 TOURISME ET HOTELLERIE	19
4.9 PECHE ET CHASSE.....	19
CHAPITRE V : SECTEURS SOCIAUX	20
5.1 SANTE.....	20
5.2 ACTION SOCIALE.....	22
5.3 EDUCATION	22
5.4 ARTS, CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	25
CHAPITRE VI : RESSOURCES FINANCIERES	26
6.1 EVOLUTION DU BUDGET COMMUNAL.....	26
6.2 RECETTES	26
6.3 DEPENSES	27
CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE	28
CHAPITRE VIII : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES	29
CHAPITRE IX : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS.....	31
CONCLUSION.....	34
BIBLIOGRAPHIE.....	35

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: <i>Indicateurs démographiques du département de l'Alibori 2003-2007</i>	4
Tableau 2: <i>Répartition par sexe à Ségbana</i>	5
Tableau 3: <i>Evolution Natalité et fécondité</i>	5
Tableau 4: <i>Caractéristiques des ménages</i>	6
Tableau 5: <i>Ménages et pauvreté</i>	6
Tableau 6: <i>Modes d'aisance</i>	7
Tableau 7: <i>Evolution de la production en fonction des différentes cultures de 2001 - 2005</i>	9
Tableau 8: <i>Superficie cultivée et la production par Campagne Agricole</i>	10
Tableau 9: <i>Importance des cultures dans la commune et dans le département</i>	11
Tableau 10: <i>Production des cultures de rentes en fonction des superficies emblavées selon le sexe</i>	12
Tableau 11: <i>Bilan céréalier, hypothèse forte</i>	13
Tableau 12: <i>Bilan céréalier, hypothèse faible</i>	13
Tableau 13: <i>Bilan céréalier, hypothèse moyenne</i>	13
Tableau 14: <i>Effectif cheptel et le poids dans les départements Borgou-Alibori et Alibori</i>	14
Tableau 15: <i>Types d'infrastructures pastorales</i>	15
Tableau 16: <i>Commodités en eau</i>	17
Tableau 17: <i>Infrastructures commerciales à Ségbana</i>	18
Tableau 18: <i>Types d'infrastructures sanitaires</i>	20
Tableau 19: <i>Personnel de santé et de quelques indicateurs pour la commune de Ségbana</i>	21
Tableau 20: <i>Taux de couverture vaccinale par tranche d'âge suivant les grandes endémies</i>	22
Tableau 21: <i>Répartition des différentes infrastructures par arrondissement</i>	22
Tableau 22: <i>Répartition du corps enseignant au CEG de Ségbana année scolaire 2002-2003</i>	23
Tableau 23: <i>Répartition des différentes infrastructures par arrondissement</i>	24
Tableau 24: <i>Situation de l'alphabétisation à Ségbana (2002 - 2003)</i>	24
Tableau 25: <i>Répartition et évolution des recettes budgétaires de la commune de Ségbana de 1998</i> <i>à 2002</i>	26
Tableau 26: <i>Evolution des recettes budgétaires de la commune de Ségbana de 2001 à 2002</i>	27
Tableau 27: <i>Répartition des recettes budgétaires en dépenses de fonctionnement et</i> <i>d'investissement</i>	27
Tableau 28: <i>Principales forces et faiblesses de l'économie locale</i>	28

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABE	Agence Béninoise de l'Environnement
APE	Association des Parents d'Elèves
ARDET	Agence Régionale de Développement du Tourisme
C/CS	Chef Circonscription Scolaire
CA	Chef d'Arrondissement
CARDER	Centre d'Action Régional pour le Développement Rural
CB	Chef Brigade
CCIB	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
CeCPA	Centre Communal de Promotion Agricole
CeRPA	Centre Régional de Promotion Agricole
CI	Classes
CLCAM	Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
CNSR	Centre National de Sécurité Routière
CPRP	Caisse Populaire de Réduction de Pauvreté
CPS	Centre de Promotion Sociale
CS	Centre de Santé
CSA	Centre de Santé de l'Arrondissement
CSE	Comité de Suivi Evaluation
CVEC	Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit
DCGC	Division Chargée de la Gestion des Carrières
DDEPS	Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et Secondaire
DDPD	Direction Départementale du Plan et de Développement
DDS	Direction Départementale de la Santé
EQF	Ecole à Qualité Fondamentales
FENAB	Fédération Nationale des Artisans du Bénin
FODEFCA	Fonds de Développement de Formation Continue et d'Apprentissage
GVC	Groupements à Vocation Coopérative
INSAE	Institut National de Statistique et d'Analyse Economique
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MCPPD	Ministère Chargé du Plan, de la Prospective et du Développement
MDN	Ministère de la Défense Nationale
MEHU	Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
MEPS	Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire
MFE	Ministère des Finances et de l'Economie
MISD	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
MMEH	Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique
MOS	Matrice d'Orientation Stratégique
MSP	Ministère de la Santé Publique
NF	Non Fonctionnel
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPT	Office des Postes et Télécommunication

PADEAR	Projet d'Appui au Développement de l'Eau et Assainissement en milieu Rural
PADME	Promotion et Appui au Développement des Micro Entreprises
PADPA	Programme d'Appui au Développement de la Pêche dans l'Artisanale
PAPME	Programme d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises
PDC	Plan de Développement Communal
PDE	Projet de Développement de l'Elevage
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PEH	Protection de l'Environnement et de l'Homme
PIP	Programme d'Investissement Public
PM	Pour Mémoire
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PRODECOM	Programme d'appui au Démarrage des Communes
R/CPA	Responsable Centre de Promotion Agricole
RFUS	Registre Foncier Urbain Simplifié
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RIE	Route Inter Etat
RP	Receveur Percepteur
SADE	Service des Affaires Domaniales et Environnementales
SADI	Service des Archives, de la Documentation et de l'Information
SBEE	Société Béninoise d'Energie Electrique
SDCD	Service du Développement et de la Coopération Décentralisée
SE	Suivi Evaluation
SG	Secrétaire Général
SH	Service Hydraulique pour la Promotion
SONAPRA	Société Nationale pour la Promotion Agricole
SONEB	Société Nationale des Eaux du Bénin
SSE	Service de Suivi Evaluation
UCP	Union Communale des Producteurs

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos vifs remerciements à la Mission de Décentralisation et au PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes) pour la confiance qu'ils nous ont accordée pour la réalisation de l'étude monographique de la Commune de Segbana.

Nos remerciements vont aussi à Monsieur le Maire de la commune, au Conseil communal, aux Responsables des services techniques aussi bien au niveau central qu'aux niveaux déconcentré et décentralisé pour leur disponibilité et leur contribution.

INTRODUCTION

La mise en œuvre de la décentralisation est devenue une réalité au Bénin avec la tenue en décembre 2002 et en janvier 2003 des élections communales et municipales et l'installation à partir de février 2003 des conseils communaux et municipaux.

Ces organes élus ont la responsabilité essentielle d'offrir aux populations les services sociaux de base (éducation, santé, assainissement, ramassage d'ordures...) en suscitant leur participation au renforcement de la démocratie, au développement local et à la lutte contre la pauvreté. En d'autres termes, les élus locaux ont la responsabilité d'insuffler une dynamique de développement surtout économique.

Le Développement Économique Local selon la Banque mondiale est un processus par lequel les acteurs des secteurs privés, publics et organisations non gouvernementales travaillent collectivement pour créer des conditions de croissance économique et d'emploi. Promouvoir l'économie locale, c'est mettre en valeur les potentialités économiques locales (ressources naturelles, terres, forêts, carrières, cours d'eau, productions agricoles, industrielles et commerciales, etc.) en valorisant les savoir-faire endogènes pour générer de l'emploi et des revenus aux individus, puis de la fiscalité pour la commune.

C'est pour aider les nouvelles autorités communales et municipales à atteindre leurs objectifs que le Programme de Démarrage des Communes (PRODECOM) a initié cette étude sur la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières. Cette étude permettra à chacune des communes du Bénin de disposer d'un outil de prise de décision susceptible d'orienter les autorités communales et municipales dans le choix d'actions prioritaires dans leurs stratégies de développement.

C'est dans ce cadre que la présente monographie est rédigée pour une meilleure connaissance de la commune de Ségbana. Elle aborde successivement le cadre physique et administratif, le cadre humain, l'organisation sociale, les activités économiques, les secteurs sociaux, les ressources financières de la commune pour déboucher sur les contraintes et atouts de la commune ainsi que ses filières porteuses.

CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

1.1 Cadre physique

1.1.1 Situation géographique

Située entre 10°32' et 11°23' de latitude Nord d'une part et 3°08' et 3°50' de longitude Est d'autre part, la Commune de Ségbana qui se trouve dans le département de l'Alibori est limitée : Au Nord par la commune de Malanville. Au Sud par la commune de Kalalé.

A l'Est par la République Fédérale du Nigéria. A l'Ouest par les communes de Kandi et de Gogounou.

La commune de Ségbana est subdivisée en 05 arrondissements dont un urbain. Elle compte 05 quartiers de ville et 25 villages. Elle a une superficie de 4700 km² soit 17,9% de l'Alibori et 4,17% de la superficie du Bénin.

1.1.2 Climat

Le climat de Ségbana est de type Nord-Soudanien caractérisé par une saison de pluies allant du mois de Mai au mois d'Octobre et une saison sèche allant d'Octobre à Mai.

Cette pluviométrie qui varie entre 800 et 1200 mm/an est favorable à la production agricole.

1.1.3 Relief

Avec une altitude moyenne de 250 m, le relief de Ségbana est celui d'un plateau de grés, d'argile, de créacé, le tout s'inclinant légèrement vers la plaine alluviale du fleuve Niger.

1.1.4 Sols

Les sols les plus répandus à Ségbana sont ceux de grés, d'argile du créacé qui sont des sols généralement aptes à l'agriculture et ceux du socle granito gneissique sont moins aptes à l'agriculture. On rencontre des sols caillouteux dans les régions de Sinwan, Kouté, Gbarana, Morou et Gbessaré. Pour l'ensemble, ces sols sont des sols ferrugineux plus ou moins drainés selon des zones écologiques.

1.1.5 Géologie

1.1.6 Réseau hydrographique

Le fleuve Sota qui est la frontière naturelle entre Kandi et Ségbana reçoit des affluents provenant du territoire de la commune de Ségbana. On y distingue de nombreux sources, mares, marigots et étangs tels que Toumbou, Tamasori, Koro, Wéténa, Wara, Swoa, Kpèpia, Niara, Souamou, Kapana, Kéna, Obléna etc.. Cette hydrographie est très favorable au développement de la pêche, des cultures maraîchères.

1.1.7 Végétation

La végétation est celle de la savane arbustive et herbeuse, dominée par les *Butyrospermum paradoxum* (Karité) et *Parkia biglobosa* (Néré), *Adamsonia digitata* (Baobab) qui favorise la biodiversité.

1.2 Cadre Administratif

1.2.1 Evolution administrative

1.2.2 Services techniques, administratifs et partenaires au développement

1.2.3 Coopération décentralisée

CHAPITRE II POPULATION

2.1 Etat de la population

2.1.1 Historique du peuplement

La Commune de Ségbana est constituée de cinq arrondissements : un en milieu urbain (Ségbana-Piami) et quatre en milieu rural (Liboussou, Lougou, Libanté, Sokotindji).

Les principaux groupes ethniques qui partagent le territoire de la commune sont les Boo, plus de 75% de la population. Ils seraient de Boussa au Nigéria entre le 12e et le 14e siècle. Ils cohabitent avec les Peuhls : 17%, les Dendi : 1,7%, le Yaruba et apparentés 1,6% et autres 4,7% (Haoussa, Baatombou, Fon).

Les données provisoires du troisième recensement général de la population et de l'habitation de février 2002 ont indiqué qu'entre 1992 et 2002, la population de Ségbana s'est accrue de 32.271 à 52.266 habitants. Le rapport de masculinité est de 94,7%.

2.1.2 Evolution de la population

En 2002, la population de Ségbana est de 52 266 habitants (RGPH 2002), ce qui la place au 5ème rang dans l'Alibori, soit 10% de la population du département. Par contre, Ségbana a le plus fort taux d'accroissement de l'Alibori : 4,94% contre 3,92% pour l'ensemble du département. Cette population est passée de 32 271 habitants en 1992 à 52.266 habitants en 2002 soit une augmentation de 19.995 habitants en 10 ans. La densité est de 11,12 habitants/ km² en 2002. Si cette tendance se maintenait, en 2015 la population de Ségbana atteindra 100.000 habitants.

Tableau 1: Indicateurs démographiques du département de l'Alibori 2003-2007

Indicateurs	2003	2004	2005	2006	2007
	Effectif %				
Age moyen de procréation	30	29,9	29,9	29,9	29,8
Naissance par an	24.439	25.747	27.116	28.568	29.979
Décès par an	5.607	5.137	5.289	5.450	5.610
Population totale	529.497	550.111	571.934	595.052	619.419
% de 10 à 14 ans	48,5	48,1	48,0	48,1	48,4
% de 15 à 49 ans	44,3	44,7	44,9	44,8	44,4
% de 50 à 64 ans	49,3	49,7	49,8	49,7	49,4
% de 65 ans et plus	2,18	2,17	2,17	2,16	2,14
Rapport de masculinité	100,8	100,11	100,14	100,18	100,23
Age moyen	16	16	16	16	16
Population urbaine	154.067/29,1	164.209/29,8	175.100/30,6	186.786/31,3	199302/32,1
Population rurale	375.430/70,9	385902/70,1	396.834/69,3	408.266/68,6	420.117/67,8

Source : Projection INSAE,

Selon les indications de l'INSAE, le rapport population urbaine, population rurale risque de s'inverser dès 2028 avec environ 50,45% d'urbaine pour 49,55% de ruraux pour l'Alibori.

2.1.3 Structure par âge et par sexe de la population

La répartition de la population par sexe fait apparaître une légère dominance des hommes alors que cette répartition est en faveur des femmes au plan départemental et national. Ce qui fait que le rapport de masculinité est de 94,7%. En 2002, il y avait 26293 hommes contre 25973 femmes soit une différence de 320 en faveur des hommes.

Tableau 2: Répartition par sexe à Ségbana

	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Alibori	260.790	49,90	261.829	50,1	522.619	100%
Ségbana	26.293	50,30	25.973	49,70	52 266	100%

Source : RGPH 2002

L'autre caractéristique de la population est qu'elle est très jeune, mieux encore, d'ici 2015 plus de la moitié de la population aura moins de 15 ans.

Dans la Commune de Ségbana, les femmes représentent 49,70 % de la population totale. Ce qui montre que le poids démographique de la femme n'est pas négligeable. Dans l'ensemble de la Commune, on dénombre 20.483 femmes agricoles et 276 ménages dirigés par des femmes contre 4.817 ménages dirigés par des hommes.

Dans l'ensemble, le poids économique de la femme dans la Commune est très important. Il faudra donc réduire les inégalités entre hommes et femmes afin de permettre aux femmes de participer effectivement au développement de la Commune.

2.1.4 Population active

2.2 Mouvements de la population

2.2.1 Natalité

Tableau 3: Evolution Natalité et fécondité

ISF	TBR	TBN	TGFG
7,86	3,84	49,24	242,1

Source : INSAE RGPH-3

ISF : enfant / femme TBR : fille / femme TBN : enfant / 100 habitants TGFG : enfants / 100 femmes.

2.2.2 Mortalité et morbidité

2.2.3 Migrations

- L'émigration

L'ampleur du phénomène n'est pas connue car aucun mécanisme de contrôle n'est institué. Le Nigeria et le Niger constituent les points d'attraction.

▪ **L'immigration**

Les mouvements d'immigration sont plus perceptibles car on a la chance de voir les nouveaux venus. Il s'agit essentiellement des Yoruba, des Djerma et des Gourmantché. On rencontre également les jeunes venus du département de l'Atacora qui sont souvent utilisés comme main d'œuvre agricole.

2.3 Ménages

2.3.1 Structure par âge et sexe des chefs de ménage

Femmes chefs de ménages : 9,5 %. Et 90,5 % d'hommes chefs de ménages.

2.3.2 Taille des ménages

Dans l'ensemble de la Commune, on dénombre 20.483 femmes agricoles et 276 ménages dirigés par des femmes contre 4.817 ménages dirigés par des hommes.

Tableau 4: *Caractéristiques des ménages*

SEGBANA	Ménages	5870
	Femmes chefs de ménage	9,5
	Taille moyenne des ménages	8,97

Source : INSAE RGPH - 3

2.3.3 Revenus des ménages

Tableau 5: *Ménages et pauvreté*

SEGBANA	Ménages pauvres.....	60,5
	Population pauvre.....	5,5
	Indice de pauvreté (IPH).....	65,0
		humaine

Source : INSAE RGPH - 3

2.4 Ethnies

Les principaux groupes ethniques qui partagent la commune de Ségbana sont les Boo, plus de 75 % de la population, les Peulhs 17 %, les Baatombu 3,7 %, les Dendi 1,7%, les Yoruba et apparentés 1,6 % et autres 1,0%.

2.5 Religions

A Ségbana, 81,8% de la population est musulmane, le catholicisme et le protestantisme représentent chacune 2,2% de la population. Les religions traditionnelles représentent 5,7% et 8,2% sont indéterminés. Cette population a une

riche culture variée et diversifiée. L'exploitation traditionnelle du fer fait partie du savoir autochtone des Boo.

2.6 Habitat

2.6.1 Type d'habitat

2.6.2 Matériaux utilisés dans la construction

2.6.3 Mode d'éclairage

2.6.4 Mode d'approvisionnement en eau

2.6.5 Type d'aisance.

Tableau 6: Modes d'aisance

SEGBANA	Latrines à fosses ventilés.....	1,2
	Latrines à fosses non ventilées.....	3,5
	Toilettes à chasse.....	1,1
	Dans la nature.....	91,2

Source : INSAE RGPH - 3

CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE

3.1 Pouvoir politique traditionnel

L'analyse du système d'organisation politique dans la chefferie des Boo, montre qu'il s'agit presque partout de système de succession en Z (Oumarou BANI GUENE 1996).

Dans un tel système qui n'a pas connu de dysfonctionnement, un fils ne peut en principe succéder directement à son père. Le pouvoir ne se transmet pas du père au fils en milieu Boo.

Chez les Peuhls, en dehors de Rouga de Lougou que les relations familiales orientent vers kandi, toutes les autres chefferies dépendent de celle de Diapéou.

Dans la société Boo, la femme reste le maillon faible de la chaîne. L'homme demeure le chef de ménage, les enfants appartiennent à la lignée paternelle et ne peuvent hériter que du côté paternel. Dans la stratification sociale, le statut social et le sexe restent des critères qui déterminent l'autorité et la répartition des tâches. Cette vision sociologique crée une marginalisation très prononcée plongeant ainsi les femmes dans un état de la pauvreté et de résignation.

3.2 Pouvoir politique moderne

3.3 Système de parenté (les différentes formes de mariage)

3.3.1 Mariage coutumier

3.3.2 Mariage moderne

3.4 Place de la femme dans la société

Dans la société Boo, la femme reste le maillon faible de la chaîne. Dans la stratification sociale, le statut et le sexe restent des critères qui déterminent l'autorité et la répartition des tâches. Cette vision sociologique crée une marginalisation plongeant ainsi les femmes dans un état de pauvreté et de résignation.

CHAPITRE IV: ACTIVITES ECONOMIQUES

4.1 Agriculture

4.1.1 Terres agricoles

Dans la Commune de Ségbana, la disponibilité de terres cultivables ne constitue pas une contrainte majeure. La faiblesse de la densité de la population permet de maintenir encore le régime foncier traditionnel. L'occupation des terres est gratuite et sans contrepartie. Les peuhls installés des siècles durant, exploitent librement les terres qu'ils occupent.

L'espace communal dans sa partie rurale est partagée entre les agriculteurs et les éleveurs Peuhls. Toutefois, on note des conflits récurrents liés le plus souvent à l'exploitation des ressources naturelles, à cause du non respect des couloirs de passages des animaux.

La faible empreinte humaine sur l'espace fait que la terre n'est pas un facteur limitant pour l'agriculture et de vastes superficies restent encore inexploitées. Sur 2.090 km² des terres cultivables seuls, 48.912 ha soit 23,40% sont exploités au cours de la campagne agricole

2003-2004 (rapport d'activité CARDER secteur Ségbana)

4.1.2 Productions

Elle occupe environ 80 % de la population est pratiquée par les hommes et les femmes. Les femmes interviennent surtout lors du semis et de la récolte. Les principales spéculations pratiquées sont le coton et l'arachide pour les cultures industrielles, le maïs, le mil, l'igname, le niébé, le sorgho et le manioc pour les cultures vivrières. La culture maraîchère est actuellement à l'étape embryonnaire. La superficie évolue en dent de scie et se présente pour les cinq dernières comme suit.

Tableau 7: Evolution de la production en fonction des différentes cultures de 2001 - 2005

Cultures	2000 – 2001		2001-2002		2002 -2003		2003 -2004		2004-2005	
	Superficie ha	Tonnage T	ha	T	ha	T	ha	T	ha	T
Céréales	14320	1743,6			16953	18705,20 5	1185 9	16624, 2	154 88	2789 6,5
Tubercules										
Coton					18234	23413	2005 6	27992	187 19	2005 1
Arachides					9515	6442	5644	6274	398 7	4903
Maraîchères					361	988,4	220	732	200	719
Légumineuses							6584	7077	510 4	5965
Total										

Source : CeRPA Borgou - Alibori

La superficie cultivée est en pleine évolution. Les superficies emblavées pendant les cinq dernières années se présentent comme suit :

Tableau 8: Superficie cultivée et la production par Campagne Agricole

Cultures	1998-1999		1999-2000		2000-2001		2001-2002		2002-2003	
	Ha	tonne	Ha	tonne	Ha	tonne	Ha	tonne	Ha	tonne
Céréales	13801	14115	17869	18135,6	18911	17874	14500	18959	16740	19371,8
Tubercules	2490	36320	3710	36535	3821	36865	3836	36825,6	3088	30644
Coton	13856	11266	15083	15210	14036	18021	14300	19086	18324	20156,4
Arachide	1860	1449	6468	4586,4	6168	5428	6871	5276	8612	7308,4
Maraîchers	149	557,25	157	390	157	462	185	536,5	275	797,5
Légumineuses	722	437,4	1977	1187,8	2005	1690	2119	1907,1	4373	3935,7
Total	32878	43746,15	45364	76044,8	46142	82338	42813	82590,2	51322	82213,8

Source : CARDER-Borgou Plan de Campagne de 1999-2002- Secteur Agricole Ségbana

Les techniques culturales utilisées sont la jachère et la culture attelée. Les cultures dominantes sont le coton, les céréales et l'arachide.

Sur le plan départemental (Borgou-Alibori), la commune de Ségbana a contribué de 16,12% dans la production de l'arachide ; 8,64% pour les légumineuses ; 10,12% pour le coton ; 5,40% pour les céréales et 3,96% pour les racines et tubercules (Rapport annuel Carder-Borgou 2000-2001).

De 1998 à 2001, la plupart des cultures ont connu une augmentation des superficies et de la production. Les céréales ont passé de 14.115 t. en 1998 à 18.959 t. en 2002 avec des superficies allant de 13 801 ha en 1998 à 14 500 ha en 2002. Les tubercules sont passés de 36.320 t en 1998 à 36825 t environ, en 2002 pour une superficie allant de 2490 ha à 3088ha.

La production de coton a évolué comme celle des cultures précitées. Elle est passée de 11.266 t. en 1998 à 18.021 t. en 2001. Quant à la superficie, elle a connu une augmentation allant de 13856 ha en 1998 à 14300 ha en 2002.

L'arachide quant à elle a connu une augmentation comme les autres cultures : 1860 ha en 1998 à 6.871 ha en 2002. La production est passée de 1449 t. en 1998 à 5.276 t. en 2002.

Tableau 9: Importance des cultures dans la commune et dans le département

Cultures	Production commune	%	Production département	Part de la commune (%)
Céréales	17.927	11,79	330.891	5,40
Tubercules	36.865	45,86	930.794	3,96
Coton	18.021	22,42	178.054	10,12
Arachide	5.428	6,75	33.728	16,12
Légumineux	1.690	2,10	19.457	8,67

Source : Plan de campagne 2001-2002 CARDER-Alibori

Au total, on note pour l'ensemble de la commune, une évolution sensible de la production végétale.

Il faut cependant signaler que la chute du tonnage cotonnier en 2002 est essentiellement liée à la vente frauduleuse du coton au Nigeria ; puis que de 19.000 t. en 2001 on est descendu à 15.000 t. environ en 2003.

En 2003 les cultures occupent 27,19% des terres cultivables. Les plus importantes : le coton (8,72%), le maïs (4,70%), les Tubercules (2,68%) et l'arachide (13,8%). Ces principales cultures répondent bien au type de sol. Toutefois, un apport en élément fertilisant est indispensable pour le coton et le maïs. Aussi les aléas climatiques (pluviométrie) ont-ils des effets néfastes pour ces cultures.

4.1.3 Céréales

Le maïs, le mil, l'igname, le niébé, le sorgho et le manioc pour les céréales.

4.1.4 Cultures de rentes

Tableau 10: Production des cultures de rentes en fonction des superficies emblavées selon le sexe

coton	Arachide	Arachide améliorée	Arachide locale	Produits	Superficie en ha.			Rendement (Kg/ha)			Production en (T)					
					Homme	Femme	Total	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement
16766	6850	3300	350	Homme	3300	3300	350	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement
1468	2665	1330	1335	Femme	1330	1330	1335	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement
18234	9515	4630	4885	Total	4630	4630	4885	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement
18400	7500	3500	4000	H	3500	3500	4000	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement
2600	3000	1500	1500	F	1500	1500	1500	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement
21000	10500	5000	5500	T	5000	5000	5500	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement
10		6	13	F	6	6	13	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement
17		13	12	H	13	13	12	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement
1300	1335	720	635	F	720	720	635	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement
1100	1360	725	635	H	725	725	635	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement
1500	1660	900	700	F	900	900	700	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement
1200	1600	900	700	H	900	900	700	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement
15		25	10	H	25	25	10	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement
9		24	10	F	24	24	10	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement
21798	4630	2376	2254	H	2376	2376	2254	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement
1615	1812	964	848	F	964	964	848	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement
23413	6442	3340	3102	T	3340	3340	3102	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement
27600	5950	3150	2800	F	3150	3150	2800	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement
3120	2400	1350	1050	H	1350	1350	1050	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement
30720	8550	4500	3850	T	4500	4500	3850	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement	Réalisation 2002 - 0303	Prévision 2003 - 04	accroissement

Source : CeRPA Borgou - Alibori

4.1.5 Bilan céréalier

Tableau 11: *Bilan céréalier, hypothèse forte*

Produits	Consommation Kg/Hbt/an	Population estimée en 2004	Consommation en T	Disponib le	Production utile		Solde (céréalier) vivrier (T)
					%	Tonne (T)	
Mais	45	1232198	55449	210999	80	16879 9	113350
Mil / sorgho	115	1232198	141703	1248284	90	11185 6	- 29847
Riz	20	1232198	24644	35410	50	17705	- 6939

Source : ONASA

Tableau 12: *Bilan céréalier, hypothèse faible*

Produits	Consummat ion Kg/Hbt/an	Populatio n estimée en 2004	Consommatio n en T	Disponib le	Production utile		Solde (céréalier) vivrier (T)
					%	Tonne (T)	
Maïs	11	1232198	13554	210999	80	16879 9	155245
Mil / sorgho	49	1232198	60378	1248284	90	11185 6	51478
Riz	10	1232198	12322	35410	50	17705	5383
Total							

Source : ONASA

Tableau 13: *Bilan céréalier, hypothèse moyenne*

Produits	Consummat ion Kg/Hbt/an	Populatio n estimée en 2004	Consommatio n en T	Disponib le	Production utile		Solde (céréalier) vivrier (T)
					%	Tonne (T)	
Maïs	27	1232198	33269	210999	80	16879 9	135530
Mil / sorgho	79	97344	60378	1248284	90	11185 6	14512
Riz	13	16019	12322	35410	50	17705	1686

Source : ONASA

4.1.6 Structures d'encadrement

4.2 Elevage

4.2.1 Effectifs du cheptel

Il intéresse les deux genres et est plus développé en milieu peuhl où toutes les espèces domestiques sont élevées. L'effectif du cheptel par espèces est en pleine évolution.

L'effectif du cheptel et le poids dans les départements Borgou-Alibori d'une part et l'Alibori se présente comme suit :

Tableau 14: Effectif cheptel et le poids dans les départements Borgou-Alibori et Alibori

Espèces	Effectif de la Commune		Accroissement %	Effectif Borgou/Alibori 2000	% dans le département	Effectif Alibori 2000	% dans le département
	1996	2000					
Bovins	43.164	45.030	4,1	1.210.603	3,5	414.573	10,8
Ovins	19.186	23.147	17,1	305.775	7,5	131.231	17,6
Caprins	13.581	21.018	35,4	304.219	7,0	135.280	15,5
Porcins	350	3.012	88,3	7.483	40,25	4632	65,0
Assins	40	72	46,5	450	16	592	12,1
Equins	19	22	3,6	524	4,1	154	14,2
Volaille	54412	68.396	20,4	1.006.631	6,8	495.156	13,8

Source : Carder Borgou –Alibori 2000

Dans la commune de Ségbana de 1996 à 2000, le cheptel a connu un accroissement de 4,1% pour les bovins ; 17,1% pour les ovins ; 35,4% pour les caprins, 88,3% pour les porcins, 46,5% pour les assins et 20,4% pour les volailles. L'élevage est souvent de type traditionnel. Il s'agit d'un élevage extensif faiblement intégré à l'agriculture sans orientations claires vers la maximisation des revenus. Il est intéressant de remarquer que la commune de Ségbana occupe une place assez importante dans le département avec un intérêt particulier pour le bovin, le caprin, le porcine et assins. Elle est 4^{ème} dans la production bovine (7,5%). Elle est la première dans le département de l'Alibori en ce qui concerne la production porcine (65%) et est pratiquée par les étrangers et les chrétiens dans les départements du Borgou et Alibori.

Si tous les arrondissements de Ségbana se distinguent par leur production animale, les arrondissements de Lougou et de Sokotindji se singularisent par leur poids dans la production de certaines espèces surtout les bovins.

4.2.2 Les espèces élevées

Bovins, ovins, caprins, porcins, arsins, équins, camelines et volailles.

4.2.3 Différents types d'élevage

L'élevage extensif au niveau des bovins et des petits ruminants dans l'élevage conventionnel.

Dans l'élevage non conventionnel, on peut citer les lapins les aulacodes en très petit élevage chez les religieux (mission catholique) et très peu de privés individuels.

4.2.4 Personnel et structures d'encadrement

Avec le non recrutement des APE depuis 1986 et PRSA survenu en mars 1993 au MDR il y a eu peu d'agent d'élevage actuellement sur le terrain. Avant ce événement, au niveau de chaque commune, il y avait un chef secteur élevage, un chef poste par arrondissement, et un animateur d'élevage au niveau des gros village regroupant assez d'éleveurs. Actuellement seul le chef secteur élevage existe au niveau des chefs de la commune. Les autres postes sont supprimés par manque de personnels techniques. A ces postes sont installés des agents d'élevage en clientèle privée qui n'arrivent pas à très bien encadré le cheptel à cause aussi des vétérinaires clandestins non professionnel suite à la libéralisation de la santé animale.

4.2.5 Infrastructures pastorales

La commune de Ségbana a eu la chance de bénéficier de deux projets d'élevage qui ont installé assez d'infrastructures pastorales par rapport à d'autres communes.

Ces infrastructures se présentent comme suit :

Tableau 15: *Types d'infrastructures pastorales*

N° d'ordre	Lieu d'implantation	Type d'infrastructure.	Année de réalisation	Financement	Etat actuel
1	Liboussou	Retenue d'eau	1998	FENU	Bon
2	Liboussou	Marre	1995	CEAO ^{II}	
3	Lougou	Marre	1995	CEAO ^{II}	Bon
4	Gbessèka	Marre	1995	CEAO ^{II}	Bon
5	Sokotindji	Marre	1995	CEAO ^{II}	Bon
6	Kambara	Barrage	1995	CEAO ^{II}	Bon
7	Tombou	Marre	1995	CEAO ^{II}	Bon
8	Goko	Marre	1995	CEAO ^{II}	Bon
9	Gbintin	Retenue d'eau	1995	FENU	Bon
10	Lougouzin	Marre	1995	FENU	Bon
11	Gobéna	Marre	1995	FENU	Gâtée
12	Wara	Retenue d'eau	1998	FENU	bon

Source : Secteur Ségbana

4.2.6 Santé animale (les principales pathologies)

- La peste des petits ruminants.
- La pseudo peste aviaire.
- La newcastle
- La paratuberculose aviaire.
- La paratuberculose bovine.
- Le trypanosome bovin
- La fièvre aphteuse.
- La pleuro pneumonie.
- Les parasitoses gastro-intestinales.

4.2.7 Alimentation du cheptel

Ségbana est une commune qui se situe entre deux forêts classées (la forêt classée de la Sota et la forêt classée des Trois-rivières).

Le problème d'alimentation se pose pendant les saisons sèches ou les animaux n'arrivent pas rester dans les zones restreintes des forêts classées souvent occupées par l'agriculture.

En saisons pluvieuses, le problème ne se pose souvent à cause de la verdure. Ce problème a fait que beaucoup d'éleveur ont quitté la commune en direction du Nigéria, Kandi, Kalalé avec une estimation de plus de 10.000 têtes de bovins. Ce déplacement continue jusqu'à ce mois de mars.

4.2.8 Produits de l'élevage

- Lait (en abondance pendant les saisons pluvieuses).
- Fromage (idem dans la zone de Gbesseka – Lougou).
- Viande (en toute saison).

4.2.9 Mouvements commerciaux

L'importation.

Les espèces importées sont les volailles à cause de la proximité de la commune des autres marchés du Nigéria où se vendent les espèces. On retrouve aussi des œufs.

Les bovins importés sont le plus souvent des géniteurs de la race des zébus pour un croisement avec la race locale qui est de moindre valeur dans le cadre commercial ; mais moins résistants à certains facteurs existants chez nous.

L'exportation.

Tous les animaux achetés au marché à) bétail de la commune sont envoyés au Nigéria malgré le coût du Naira en baisse actuellement.

De mêmes les fromages, les peaux de bovins et petits ruminants convergent vers le Nigéria

4.3 Les unités économiques

4.4 Emploi

4.5 Energie et Eau

4.5.1 Energie

La ville a bénéficié du projet de pré électrification gérée par la commune. Trois groupes électrogènes d'une capacité de 60Kva existent mais ne fonctionnent pour cause de non paiement des frais par les populations bénéficiaires qui puissent faire tourner les groupes. Actuellement, il existe dans la ville commune dans les villages quelques électrifications rudimentaires à base de moulins et bobine.

4.5.2 Eau

Dans la commune, les efforts jumelés des programmes hydrauliques à savoir le projet puits DED et le PADEAR – DANIDA ont permis une meilleurs couverture de la commune en eau potable. A ce jour, il existe 67 forages et 54 puits modernes. Quant au centre urbain, il est desservi par le réseau d'adduction d'eau de al SBEE (actuelle SONEB). A tout cela s'ajoutent 12 barrages et retenues d'eau.

Tableau 16: Commodités en eau

Arrondissements	Forage (FPM)	Puits modernes	Retenue d'eau	Fonctionnel	Non fonctionnel		
					FPM 01	PM 02	Retenue d'eau 01
Libantè	08	10	03	Oui	FPM 01	PM 02	Retenue d'eau 01
Lougou	11	09	01	Oui	02	01	
Ségbana	20	21	03 dont 01 barrage	Oui	02	02	
Libousou	11	05	04 dont 02 barrages	Oui	02	03	
Sokotindj	17	10	01	Oui	03	04	
Total	67	54	12	Oui	10	12	01
DPH – A – B	Besoin d'eau 69 puits	75 % de couverture (ancien chiffre 1992)	2002 : 58,92 % de couverture en eau potable	42, 42 ; 1 point d'eau actuellement			

Source : Point zéro des ouvrages d'eau DH- AB.

4.6 Transport et communications

4.6.1 Transport

A Ségbana, la précarité du réseau routier entre les différents villages de la commune rend très difficile les transactions commerciales et les évacuations sanitaires vers le centre de santé du chef de al commune.

Le transport routier est assuré par le secteur informel avec deux principaux modes de déplacement. Les taxi autos pour les liaisons entre les villages de Ségbana d'une part et de Ségbana vers l'extérieur de al commune d'autre part. les gros porteurs assurent le transport des produits commerciaux, des intrants, à l'approche de al campagne et du coton après les récoltes vers les usines agréées.

Les taxis - motos pour les déplacements inter urbain à Ségbana ou en direction des arrondissements ruraux peu éloignés du centre urbain. Il existe un seul parc autogéré par l'UNACOB qui assure le transport des biens et personnes vers l'intérieur et vers l'extérieur de al commune.

4.6.2 Communications

En matière d'information et de communication, la commune de Ségbana présent certain s acquis non négligeables. Pour le téléphone, sur trois cents (300) lignes prévues, le nombre d'abonné est de 474 soit 15,66 %. Ce qui signifie que Ségbana dispose encore de 253 lignes téléphoniques c'est-à-dire 84,34 %. Le faible abonnement de la population de Ségbana au téléphone peut s'expliquer par la défaillance permanente de ce moyen de communication. De l'autre côté, c'est parce que la population ne connaît pas l'importance du téléphone.

Notons aussi qu'il n'existe aucun centre Internet dans la commune de Ségbana. Une radio communautaire dénommée Radio FM BIO Guerra a été installée dans la commune grâce au financement local. La radio régionale de Parakou est captée très faiblement. Quant à la radio et télévision nationale, elles ne couvrent pas toute la commune. Ségbana dispose de quatre (04) bibliothèques sous équipées.

4.7 Commerce

4.7.1 Infrastructures

Tableau 17: *Infrastructures commerciales à Ségbana.*

Arrondissements	Marchés	Boutiques	Magasins	Sociétés d'Etat ou privée.
Ségbana	02	10		02
Libopuissou	01	02		
Sokotindji	01	02		01
Lougou	01	03		01
Lmbantè	01	03		
Total	06	20		04

Source : PDC Ségbana

On note que tous les arrondissements sont équipés d'au moins un hangar ; celui de Libantè est en cours de réalisation. Les quatre arrondissements disposent de magasins de stockage à l'exception de Libantè.

Il faut quand même signaler qu'il existe trois (03) marchés à bétail dont un (01) équipé et non fonctionnel (Libantè) et deux (02) non équipés (Ségbana et Gbesseka).

4.7.2 Produits

Les produits manufacturiers, vivriers surtout les tubercules dans les arrondissements de Lougou et de Sokotindji sont les plus rencontrés dans les différents marchés de la commune avec une périodicité de sept (07) jours pour tous les marchés. On y rencontre aussi les bétails

4.7.3 Circuits de commercialisation

4.8 Tourisme et hôtellerie

Les activités du tourisme et d'hôtellerie sont très marginalisées dans la localité. Les infrastructures se limitent à une auberge avec des équipements sommaires. Il existe des sites non aménagés comme Maïmouna à Liabntè, Les hauts fourneaux de Kambara et les Murailles de Monrou à Lougou. La promotion du tourisme nécessite la réhabilitation de ces sites, le développement de l'artisanat et de l'hôtellerie.

4.9 Pêche et chasse

La pêche n'est pas développée dans la commune de Ségbana. Au niveau de al Sota, les nigériens pratiquent la pêche non contrôlée. Dans les retenues d'eau et les marres, les villageois pratiquent une pêche saisonnière avec des techniques non appropriées.

La chasse n'est pas du tout organisée dans la commune ; c'est uniquement en saison sèche que s'organise la chasse à la battue sans respecter la réglementation en vigueur

CHAPITRE V : SECTEURS SOCIAUX

5.1 Santé

5.1.1 Principales maladies

- Paludisme en saison pluvieuse.
- Les infections respiratoires basses et hautes (pendant l'harmattan).
- Les maladies diarrhéiques en saison pluvieuse
- Les parasitoses intestinales (sur les douze mois
- La méningite de l'harmattan jusqu'au mois de mai

5.1.2 Comportements et Attitudes à l'égard de la maladie

5.1.3 Infrastructures et équipements

Tableau 18: *Types d'infrastructures sanitaires*

Rubriques	Nombres
Centre de santé communale	01
Dispensaire isolé	02
Centre de santé d'arrondissement	04
Unité villageoise de santé UVS)	06
Cabinets privés	03
Dépôts pharmaceutiques.	01
Total	17

Source : Rapport centre de santé communal Ségbana.

Il y a lieu de constater que chacun des cinq (05) arrondissements de Ségbana dispose d'un centre de santé dont deux en réaménagement (Sokotindji et Libantè) et un nécessitant un réaménagement complet (Lougou). Aucune de ces formations sanitaires n'est clôturée. Elles sont sous équipées et manques d'eau potables sauf celle de Ségbana. Il existe dans la commune de Ségbana trois (03) cabinet privés der soins de santé dont deux (02) à Ségbana et un (01) Gbesseka. Sur les six (06) unités villageoises de santé deux disposent de latrines et sur les trois cabinets un seul dispose de latrines.

Par apport au normes départementales indiquées dans le rapport sur le développement humain, édition 2001, les ratios des normes sanitaires à Ségbana se présentent comme suit :

52226 habitants pour un médecin à Ségbana contre 22090 habitants pour les départements d'Alibori et de Borgou et 6787 habitants pour un médecin pour le Bénin.

Un infirmier pour 4028 habitants contre 3001 pour un infirmier pour les départements d'Alibori et de Borgou et 26 41 habitants pour un infirmier pour le Bénin.

52266 habitants pour une sage-femme contre 3001 pour une sage-femme pour les départements d'Alibori et de Borgou et 2461 habitants pour une sage-femme pour le Bénin.

26133 habitants pour un technicien de laboratoire pour Ségbana contre 27162 habitants pour un technicien pour les départements d'Alibori et de Borgou et 16855 habitants pour un technicien pour le Bénin.

Le tableau suivant montre clairement combien les normes nationales en matières de santé ne sont pas respectées dans la commune de Ségbana.

5.1.4 Personnel de santé

Tableau 19: *Personnel de santé et de quelques indicateurs pour la commune de Ségbana.*

Personnel de santé par catégorie	Effectif	Ratio par catégorie.
Médecin	01	52266
Infirmier d'Etat	00	
Sage-femme d'Etat	01	52266
Sage-femme	01	52266
Technicien de laboratoire	02	26133
Total infirmiers de santé	05	4028

Source : Rapport centre de santé communal Ségbana.

Ce personnel qualifié est aidé par trente et un (31) aides-soignants, sept (07) commis, un (01) comptable, un (01) secrétaire et trois (03) agents d'entretien.

La ville de Ségbana ne dispose pas d'un bloc opératoire. De même, les normes sanitaires de la commune ne sont pas conformes aux normes départementales et nationales ce qui correspond à des contre-performances du système sanitaire mis à la disposition des populations. En raison de leur rôles productifs et productifs spécifiques, les femmes de la commune de Ségbana ont des par rapport aux hommes des besoins les plus importants en service de santé notamment infantile et reproductifs. Ainsi, le ratio une sage-femme pour 52266 habitants constitue un indicateur inquiétant.

Il convient de signaler la présence des épidémies cycliques de méningite cérébro-spinale durant la saison sèche et qui se propage rapidement dans les zones à fortes concentrations de populations. Ces épidémies affectent plus gravement les populations des arrondissements ruraux du fait de la faible couverture sanitaire. Selon l'OMS, le Nord Bénin et plus particulièrement le bassin cotonnier dans lequel se trouve Ségbana serait situé dans la zone « rouge ». Il faut noter la prévalence d'autres maladies telles que : le paludisme simple et grave, les infections diarrhéiques et respiratoires aiguës et les anémies.

5.1.5 Les partenaires de la santé

5.1.6 Taux de couverture vaccinale par tranche d'âge suivant les grandes endémies

Tableau 20: Taux de couverture vaccinale par tranche d'âge suivant les grandes endémies

Vaccins	Taux de couverture.
BCG	94
DTCP1 + Hépatite 1	95
DTCP 2 + Hépatite 2	81
DTCP 3 +Hépatite 3	96
Rouvaxe + vaccin anti animalose.	83

Source : Rapport annuel du centre de santé de la commune de Ségbana.

5.1.7 Dépenses de santé

5.1.8 Poids à la naissance

5.2 Action sociale

5.3 Education

5.3.1 Infrastructures scolaires

Tableau 21: Répartition des différentes infrastructures par arrondissement.

Arrondissements	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves			Nombre d'enseignants		
		Garçons	Filles	Total	PAE	Contractuels	Communitaires
Ségbana	04 écoles primaires	1172	668	1840	10	12	06
	02 écoles maternelles	92	39	131	03		
Libantè	05 écoles primaires	492	335	827	05	08	07
Liboussou	05 écoles primaires	482	422	904	06	07	06
Lougou	07 écoles primaires	435	294	729	07	08	07
Sokotindji	07 écoles primaires	586	432	1018	09	08	07
Total	30	3259	2190	5449	40	41	33

Source : Circonscription scolaire de Ségbana.

Signalons que la carte scolaire couvre l'ensemble des arrondissements pour ce qui est des écoles primaires. Mais seul l'arrondissement de Ségbana dispose de deux écoles maternelles.

5.3.2 Répartition des infrastructures scolaires par niveau

La commune de Ségbana dispose en matière d'infrastructures scolaires publiques d'un total de trente groupes scolaires primaires, de deux écoles maternelles et d'un collège d'enseignement général.

5.3.3 Personnel enseignant par catégorie

Signalons que la carte scolaire couvre l'ensemble des arrondissements pour ce qui concerne les écoles primaires. Mais seul l'arrondissement de Ségbana possède deux écoles maternelles.

Dans la commune, il existe un seul collège d'enseignement général public disposant de 18 groupes pédagogiques avec 12 salles de classes dont le personnel enseignant se présente comme suit :

Tableau 22: Répartition du corps enseignant au CEG de Ségbana année scolaire 2002-2003

Catégorie	Nombre
APE	04
Contractuel	00
Vacataire simple	08
Vacataire permanent	10
TOTAL	22

Source : CEG Ségbana

Pour la rentrée scolaire 2003-2004, sur une prévision de 18 groupes pédagogiques, les salles de classes disponibles sont au nombre de 12.

D'une manière générale, les infrastructures scolaires de Ségbana sont caractérisées par des constructions en matériaux définitifs. Cependant, quelques-unes sont en matériaux précaires avec un sous-équipement en mobiliers.

A la rentrée 2003-2004, le nombre de tables bancs disponibles pour les écoles primaires est de 2312 alors que pour couvrir les besoins nécessaires, il faudra 2725 soit un déficit de 513 tables bancs.

En dehors du budget direct de l'état, le financement des écoles est assuré en matière de construction et d'appui institutionnel par AGeFIB, le PAMR, l'USAID à travers WORLD EDUCATION, IFESH, HEPS avec une participation de la communauté par l'intermédiaire de l'Association des Parents d'Elèves.

Le taux de scolarisation est généralement faible. Celui des filles est encore plus faible bien que l'Etat ait encouragé leur scolarisation en milieu rural. Les enfants Peuhls, Haoussa et Yoruba sont les plus touchés par ce phénomène.

Sur 196 alphabétisés en langue nationale Boo durant la campagne 2002-2003 on a dénombré 38 femmes soit un pourcentage de 19%. Donc une action doit être entreprise pour améliorer le taux d'alphabétisation en général et celui des femmes en particulier.

5.3.4 Effectifs scolaires par sexe

La répartition des différentes infrastructures scolaires publiques par arrondissement se présente comme suit :

Tableau 23: Répartition des différentes infrastructures par arrondissement

Arrondissement	Nombre d'écoles	Nombre d'élève		
		garçons	filles	Total
SEGBANA	4 écoles primaires	1172	668	1840
	2 écoles maternelles	92	39	131
LIBANTE	5 écoles primaires	492	335	827
LIBOUSSOU	5 écoles primaires	482	422	904
LOUGOU	7 écoles primaires	435	294	729
SOKOTINDJI	7 écoles primaires	586	432	1018
TOTAL	30	3259	2190	5449

Source : Circonscription Scolaire de Ségbana

5.3.5 Alphabétisation

Sur 196 alphabétisés en langue Boo durant la campagne 2002 – 2003, on a dénombré 38 femmes soit un pourcentage de 19%. Donc une action doit être entreprise pour améliorer le taux d'alphabétisation en général et celui des femmes en particulier

Tableau 24: Situation de l'alphabétisation à Ségbana (2002 – 2003)

Type	Alphabétisation initiale			Post alphabétisation		
	Inscrits	Abandons	Testés	Inscrits	Abandons	testés
Hommes	138	07	131	178		178
Femmes	54	01	53	44		44
Total	192	08	184	222		222

Source : Service alphabétisation Ségbana.

Il ressort de l'analyse de ce tableau que le taux d'alphabétisation demeure encore très faible de façon générale dans la mesure où avec la décentralisation, une des conditions d'éligibilité est de savoir lire et écrire. Les élus locaux doivent mettre des stratégies de communication appropriées pour promouvoir l'alphabétisation et les cours d'adultes.

5.3.6 Centres de formation

5.4 Arts, culture, sports et loisirs

5.4.1 Arts et culture

5.4.2 Sports et loisirs

CHAPITRE VI : RESSOURCES FINANCIERES

6.1 Evolution du budget communal

Tableau 25: Répartition et évolution des recettes budgétaires de la commune de Ségbana de 1998 à 2002.

Années	Totale recettes FCFA	Recettes fiscales	Pourcentage	Variation	Recettes non fiscales	Pourcentage	Variation
1998	18001666	7938463	44,09		1848927	10,27	
1999	13753619	4551482	33,08	42,07	987853	7,1	- 46,6
2000	14476249	4455455	30,78	-02,15	1806510	12,47	45,3
2001	49347200	4340321	08,8	- 02,6	38846166	78,72	2050,3
2002	60620586	7702734	12,7	77,5	22926000	37,2	41
Total	156199320	28988455			66415456		
MOYENNE	31239846	5797691	18,55		13283091	42,5	

Source : Comptes administratifs.

Les recettes fiscales de la commune de Ségbana qui représentent une moyenne de 18,55 % de l'ensemble des recettes budgétaires ont connu des évolutions diverses : 7.938.463 en ; chutent à 4000000 environ en 1999 ; 2000 et 2001 pour revenir à 7702734 en 2002.

Les recettes non fiscales sont évaluées à 42,5 % de l'ensemble des recettes budgétaires et passent de 1848927 en 1998, 987853 en 1999 ; 38846166 en 2001 et de 22926000 en 2002. Pour cette période, de 1998 à 2002, il a été mobilisé 28998450 FCFA de recettes fiscales et 66415456 FCFA de recettes non fiscales. Cette ascendance des recettes non fiscales sur les recettes fiscales s'explique par l'encaissement excessif des taxes sur les véhicules en transit.

6.2 Recettes

La répartition des recettes budgétaires en recettes de fonctionnement et d'investissement.

Depuis longtemps, la commune de Ségbana n'a jamais disposé d'un budget avec investissement. C'est à partir de 2001 qu'une prévision a commencée à être faite pour les investissements. La présente analyse portera sur les trois dernières années.

Tableau 26: Evolution des recettes budgétaires de la commune de Ségbana de 2001 à 2002.

Années	Totale recettes FCFA	Recettes de fonctionnements	Pourcentage	Recettes d'investissement	Pourcentage
1998	18001666	18001666	100		
1999	13753619	13753619	100		
2000	14476249	14476249	100		
2001	49347200	46707200	94,65	2640000	5,3
2002	60620586	50580586	83,43	10040000	16,56
Total	156199320	143516320		12680000	
MOYENNE	31239846	28703864	91,8	2536000	8,2

Source : Compte administratif mairie Ségbana.

La moyenne des recettes de fonctionnement est de 91,8 % contre 8,2 % pour les recettes d'investissement.

Ces recettes de fonctionnement sont passées de 18001666 en 1998 à 50580586 contre une évolution de 0 à 10 04 000 pour les recettes d'investissements telle que remarquée doit être soutenue et renforcée.

6.3 Dépenses

Tableau 27: Répartition des recettes budgétaires en dépenses de fonctionnement et d'investissement

Années	Totale recettes FCFA	Dépenses de fonctionnements	Pourcentage	Dépenses d'investissement	Pourcentage
1998	16945378	16945378	100		
1999	16629759	15659759	100		
2000	14170792	1417792	100		
2001	36150715	33510715	92,7	2.640.000	7,3
2002	50185700	40145700	79,99	10040000	20,01
Total	133082344	120402344		12680000	
MOYENNE	26616468	24080468	90,4	2536000	9,6

Source : Comptes administratifs de la mairie Ségbana.

De l'analyse de tableau, il ressort que les dépenses de fonctionnement sont en moyenne de 90,4 % contre 9,6 % pour les dépenses d'investissement. Donc les dépenses d'investissement sont encore faibles, vu que la commune avec la décentralisation doit être amenée à faire des investissements. Alors, il faudrait créer des sources de financement des dépenses d'investissement afin d'en assurez son augmentation.

CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE

Tableau 28: *Principales forces et faiblesses de l'économie locale.*

Domaines	Contraintes	Atouts
Agriculture	Insuffisance de débouchés pour les produits agricoles. Faible aménagement des bas-fonds	Existence des terres cultivables Revenus agricoles garanti par le coton Existence de OP
Elevage	Surpâturage Non disponibilité des produits vétérinaires Divagation des animaux domestiques	Existence de points d'eau et de forêts Accès facile des agriculteurs aux bœufs de trait
Commerce	Absence du marché de change (de Naira en CFA) Le système d'organisation des marchés n'existe pas. Vente incontrôlée des produits vers le Nigéria. Enclavement de la localité. Artisanat peu développé. Inexistence d'infrastructures commerciales.	- Existence de frontière.

CHAPITRE VIII : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES

La Commune de Ségbana appartient à la Zone Cotonnière du Nord Bénin dont les caractéristiques essentielles sont :

Généralités

C'est l'une des régions les plus productrices du pays. Du point de vue activités agricoles, on rencontre :

- les cultures vivrières : maïs, sorgho, igname, niébé
- les cultures industrielles : coton et arachide
- les cultures pérennes : anacardier, manguier

Le système de culture permet un essouchage mécanique, un labour à la culture attelée

Les produits agricoles essentiels sont : le maïs, les cossettes d'igname, l'huile et les galettes d'arachide. La collette et vente de produits vivriers, bovins, petits ruminants et néré est aux maisons de divers commerçants autochtones ou étrangers.

Les activités animales et halieutiques concernent l'élevage de bovins, d'ovins permettant le développement des embouches. Les soins vétérinaires se sont de plus en plus développés.

L'élevage des taurillons pour la culture attelée y est réputé. L'Apiculture est aussi fortement pratiquée. Par contre les activités extractives et manufacturières sont faibles, de même que celles de services (sauf la distribution d'intrants et le transport à l'attelage).

Choix des filières porteuses

Les cinq (5) filières retenues porteuses pour le développement économique de la zone cotonnière du Nord sont : maïs, riz, élevage (bovins, ovins et volaille) et arachide. Dans toutes les communes, le coton a été choisi comme filière levier, malgré les problèmes actuels. Ce choix se justifie par l'état d'organisation de la filière et l'existence de débouchés. Par contre, si les autres filières bénéficiaient des mêmes atouts, le coton n'aurait jamais été choisi. La filière qui suit est le maïs. Déjà, toutes les communes perçoivent des taxes sur la production du maïs local dans la zone cotonnière du Nord. Les goulots d'étranglement portent sur l'insuffisance de délégation des pouvoirs des services déconcentrés de l'Etat vers les communes et l'absence de cadres compétents pour orienter les municipalités vers des stratégies pertinentes de développement.

Filières leviers de développement économique local

Sur les 5 communes de cette zone, 4 ont choisi comme filière levier le coton. Seule la commune de Ségbana a choisi le maïs comme filière prioritaire à cause de la proximité avec le Nigeria qui facilite une bonne mise en marché à prix satisfaisant. Les raisons du choix de coton par les 4 autres communes sont : les conditions climatiques favorables, le poids économique de la culture, le niveau élevé de production (quantité produite), les superficies cultivables disponibles, l'existence des structures organisées, l'existence de débouchés certains, les possibilités d'investissements, la première des cultures de rente (de point de vue revenu et organisation de la filière), les conditions climatiques favorables.

L'atelier d'identification des filières porteuses organisée à Kandi a permis de retenir le Maïs comme filière levier de la commune. Les raisons qui sous tendent ce choix sont les suivantes :

- Le maïs est la 1^{ère} culture vivrière,
- Elle fait l'objet de transformation locale,
- Sa demande est forte sur les plans local et sous-régional
- Les terres sont disponibles et fertiles
- Les risques liés à cette filière sont :
- La surproduction entraînant l'absence de débouchés,
- L'absence d'intrants,
- Le niveau des prix encore élevé par rapport au marché international (le maïs d'Afrique du Sud coûte 4.000 FCFA la sac de 50kg contre 9.000 FCFA au Bénin)

CHAPITRE IX : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Stratégie de développement de la filière maïs au niveau national

Après plusieurs années de résultats mitigés de promotion pour l'utilisation intensive d'engrais, l'augmentation de la production est maintenant surtout axée sur l'utilisation de semences améliorées et l'utilisation limitée d'intrants.

- Améliorer le stockage au niveau des producteurs et des OPA par la mise au point des techniques améliorées
- Améliorer le rendement de la transformation artisanale et semi industrielle par le développement et la diffusion de prototypes d'égraineuses et de moulins plus performants.
- Améliorer une meilleure pénétration des marchés actuels par l'organisation du système d'information sur les prix et des marchés et la diversification des produits.
- Faire des ajustements pour augmenter la rentabilité de la filière et mieux en répartir la plus value.

Stratégies communales

Il s'agira pour les communes de favoriser :

- l'organisation des acteurs de la filière en les regroupant.
- un renforcement des capacités des producteurs et de leur pouvoir de négociation.
- Une amélioration de la capacité physique et financière de stockage des producteurs de manière à limiter les pertes post-récolte et profiter de la variation saisonnière des prix.

Ces activités devraient d'abord se concentrer là où une masse critique de production pourrait avoir un effet d'entraînement. Les communes des départements suivant peuvent être concernés : l'Ouémé, le plateau, l'Alibori et le Borgou

- L'augmentation de la productivité des moulins à maïs
- L'augmentation de la marge des transformatrices et commerçantes informelles

Stratégie nationale de développement de la filière Coton

L'amélioration de la filière coton au Bénin passe par :

- l'amélioration des techniques culturales : les producteurs doivent de respecter les itinéraires techniques et agronomiques. L'approvisionnement en semence n'est pas tout à fait assuré dans le temps voulu et les qualités standard de semence ne sont pas assurées faute de cahier de charge et de contractualisation pour les multiplicateurs. Le semis du coton se fait avec des retards qui sont induits par des difficultés financières lors de la préparation des champs et la mise en place tardive des intrants
- La réorganisation du circuit de commercialisation avec une plus grande implication des représentants des zones productrices de coton.
- La re dynamisation et la dépolitisation des structures comme la FUPRO, les UDP, les UCP et les GV.
- Une plus grande autonomie de gestion et une plus grande transparence dans la conduite des affaires des structures d'accompagnement de la filière que sont l'AIC, la CAGIA, la CSPR etc.
- La diminution de la déviation des intrants vers d'autres cultures. La filière coton supporte une partie des charges d'intrants pour d'autres filières ainsi que les frais de transaction liés à l'approvisionnement de ces intrants. Il serait souhaitable de prévoir un systèmes d'approvisionnement spécifiques aux autres filières basées entre autres sur des services financiers ou bancaires ciblés.
- La libéralisation complète de la filière.

Stratégies communales

- ◆ Les communes pour permettre à la filière coton de retrouver ses performances du passé, doivent favoriser un climat d'entente et de cohésion au sein des producteurs ainsi que tous les autres acteurs intervenant au niveau de la base. Ceci passe par une restructuration des Groupements villageois et une meilleure définition de leurs rôles et responsabilités.
- ◆ Les autorités communales, faciliteront aussi l'installation des Institutions de Micro Finance qui se spécialiseront sur le financement des intrants des autres filières pour diminuer le détournement des intrants du coton.

Stratégie nationale de développement de la filière Riz

Alors que l'accroissement de la production de riz se confirme, l'objectif principal de la Stratégie va être d'améliorer **la qualité du produit**. Les organisations de producteurs seront mises au centre du dispositif d'amélioration de la transformation et de la commercialisation du riz local pour qu'elles puissent bénéficier au maximum de l'augmentation de la marge de la filière. L'augmentation du prix du riz d'au moins 25% se répercutera directement et de façon amplifiée sur les revenus des producteurs. Elle rendra cette culture plus compétitive non seulement vis à vis des autres cultures vivrières, mais aussi du coton qui de surcroît semble rentrer dans une période de crise. Le premier objectif est donc d'arriver à une production économique qui pourrait déboucher sur une autosuffisance nationale en riz.

- La première stratégie est de rechercher une qualité de riz local pouvant être compétitif avec le riz importé. Ceci n'implique pas seulement l'introduction d'équipements plus performants et appropriés, mais aussi une labellisation du riz local, basé sur le respect rigoureux d'un cahier de charge. Ce cahier de charge couvrira toute la filière, en commençant par le choix de la semence, définissant le mode de battage et d'étuvage pour enfin retenir les types de décortiqueuses.
- L'Etat devra adopter une politique nationale d'incitation du riz paddy par une amélioration du prix d'achat au producteur.
- La deuxième stratégie est de renforcer la capacité des organisations de producteurs de riz, de les rendre fonctionnelles en tant que prestataires de service.
- La troisième stratégie est de renforcer la capacité des prestataires de service dans le domaine de la transformation et la mécanisation agricole.

Stratégies communales

- Les communes se doivent de s'investir pour renforcer les capacités des organisations de producteurs de riz, de les rendre fonctionnelles en tant que prestataires de service. Elles devront devenir de véritables organisations professionnelles et en tant que telles traiter avec les prestataires de services actifs dans le domaine de la production, de la transformation et de la commercialisation. Il s'agit donc de mettre en place des formations professionnelles intensives.
- Poursuivre l'organisation des acteurs de la filière.
- Le renforcement des capacités des producteurs sera étendu jusque dans le domaine des travaux d'aménagement sommaire.
- Adopter les solutions d'aménagement des bas-fonds les moins coûteuses pour améliorer les superficies de production.

CONCLUSION

A l'atelier régional organisé à Kandi le 8 février 2006, la commune a identifié le Maïs, le Coton et l'élevage comme les premières filières porteuses de la commune. Parmi ces filières, le Maïs a été retenu comme filière levier. Ce choix se justifie par plusieurs causes : naturelles, socio-économiques et humaines.

Le diagnostic de la commune confirme ces causes. En effet, la commune dispose de fortes potentialités naturelles qui favorisent le développement des filières ci-dessus identifiées tout au moins en ce qui concerne l'aspect production. Les sols sont ceux du socle granito – gneissique pour la plupart ferrugineux et généralement aptes à l'agriculture. Dans les plaines alluviales, dominant les sols alluviaux, argilo – sableux assez riches du fait de l'apport de matières organiques par les hautes eaux annuelles des fleuves.

Cependant, le développement harmonieux de l'économie locale suppose la levée de certaines contraintes identifiées à savoir l'insuffisance de débouchés pour les produits agricoles, le faible aménagement des bas-fonds, le surpâturage, la non disponibilité des produits vétérinaires, l'enclavement de la localité, l'inexistence d'infrastructures commerciales, etc.

La levée de ces contraintes peut vite se faire à cause de la disponibilité et de l'ouverture d'esprit de la population qui adopte rapidement les innovations technologiques et l'engagement des autorités communales.

BIBLIOGRAPHIE

PRODECOM (2006) : Résultats Atelier Régional sur le rôle des communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses, Zone agro-écologique V, Atelier de Bohicon, 8 février 2006

Décrets d'application des lois de la Décentralisation, Mission de Décentralisation, Oct. 2005

Le Guide du Maire, Mission de Décentralisation Oct. 2005

Atlas Monographique des Communes du Bénin, Juin 2001

Ministère de la Santé Publique : Annuaire statistique sanitaire, 2004

INSAE, RGPH2, (Février, 1992), Fichiers villages, Mai 2004

INSAE, RGPH3, (Février 2002), Résultats Définitifs, Décembre 2003

Plan de Développement Communal de la Commune (PDC) de Ségbana, Avril 2005

Plan de Développement Economique et Social (PDES) de Ségbana, Août 2004

Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) de Ségbana , Août 2004

Comptes administratifs de la Commune de Ségbana de 1998 à 2002

CARDER Borgou –Alibori 2000, secteur agricole de Ségbana

CLCAM Ségbana ; Juin 2002

Enquête auprès des intervenants, Juin 2003

Service alphabétisation Ségbana

Circonscription Scolaire de Ségbana

Rapport annuel du centre de santé de la commune de Ségbana.